



Décompte des jours de congé

Par Polos

Bonjour,

Je m'interroge sur la façon dont sont calculés les jours de congé sur ma semaine de travail. Je travaille 35h par semaine, étalées sur 4jours. J'ai donc 2 jours de repos dans la semaine, plus le dimanche.

Pouvez-vous me confirmer que les jours de congés pris doivent bien légalement être décomptés jusqu'au jour de reprise inclus?

Exemple: mes deux jours de repos dans la semaine sont le mardi et le mercredi. Je pose un lundi?> on déduit 3 jours de congés car on décompte lundi/mardi/mercredi, jusqu'à ma reprise du travail le jeudi.

Autre exemple: mes deux jours de repos sont le jeudi et le vendredi. Je pose le mercredi?> on décompte là aussi 3 jours (mercredi/jeudi/vendredi), mon jour de reprise étant le samedi.

Dernier exemple: mon jour de repos est le lundi et le samedi, je pose vendredi?> on décompte deux jours (vendredi et samedi).

Merci pour votre éclairage

Par kang74

Bonjour

Pouvez-vous me confirmer que les jours de congés pris doivent bien légalement être décomptés jusqu'au jour de reprise inclus?

Si vous êtes en jours ouvrables et en contrat de droit privé on compte jusqu'à la veille du jour de reprise .

Par janus2

Dernier exemple: mon jour de repos est le lundi et le samedi, je pose vendredi?> on décompte deux jours (vendredi et samedi).

Bonjour,

Non, on décompte vendredi, samedi et lundi, soit 3 jours et non 2.

On compte tous les jours ouvrables à partir du premier jour où vous auriez du travailler et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise.

Edit : Si vous êtes en jours ouvrables, bien entendu.